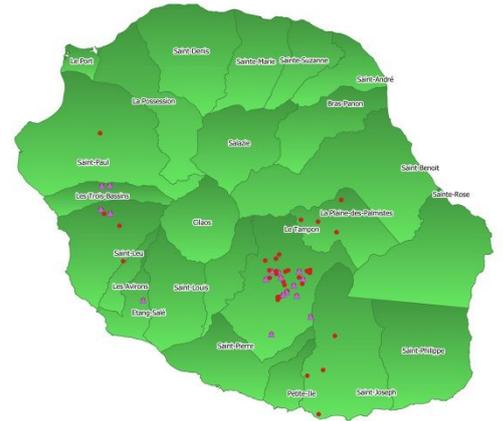


# Référentiel technico-économique SYSTÈMES BOVINS- LAIT Conjoncture 2019

Le référentiel technico-économique présente les résultats de suivis d'une soixantaine d'exploitations adhérents au « Réseau de Références en Elevage ». Un dispositif conduit au niveau national par l'Institut d'Elevage, et est animé localement par la Chambre d'Agriculture à La Réunion. Il fournit des repères et des références pour les conseils agricoles et le pilotage des élevages herbivores et monogastriques.

Pour les systèmes bovins-lait, les résultats reposent sur les suivis d'une quinzaine de fermes représentatives de la diversité des systèmes à La Réunion. La carte représente les 54 fermes laitières à La Réunion (2019), dont celles suivies au Réseau de Référence en Elevage.

Merci à toutes les personnes qui contribuent à ce travail collectif, associant les conseillers d'élevage de la Chambre d'Agriculture et les ingénieurs de l'Institut de l'Elevage, ainsi que les partenaires de la filière, en particulier SICALAIT, URCOOPA et les divers centres de gestion. Sans oublier les éleveurs adhérents au Réseau pour leur participation active.



## TYPLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE

Les systèmes des exploitations laitières à La Réunion se différencient en fonction du contexte pédoclimatique, de la dynamique d'évolution et du choix technico-économiques de l'agriculteur. Une typologie des élevages bovins laitiers a permis d'identifier trois principaux types de systèmes, représentatifs de la diversité existante. Ces systèmes d'exploitation peuvent être distingués par **la taille du cheptel** et de **la productivité laitière par hectare de surface fourragère**.

1. **Système Semi-Intensifs Moyen Troupeau (SIMT)**  
avec une productivité entre 15 000 et 35 000 l/ha  
et moins de 60 vaches laitières
2. **Système Semi-Intensifs Grand Troupeau (SIGT)**  
avec une productivité entre 15 000 et 35 000 l/ha  
et plus de 60 vaches laitières
3. **Système Extensifs Moyen Troupeau (EMT)**  
avec une productivité moins de 15 000 l/ha  
et plus de 30 vaches laitières.



**SEMI-INTENSIF MOYEN  
TROUPEAU**

Ce type d'exploitation se caractérise par des surfaces réduites, conduites de manière intensive, avec une productivité laitière à l'hectare élevée : 15 000 à 35 000 litres de lait à l'hectare.

Leur capacité d'autonomie fourragère est de 55%. Le chargement s'élève à plus de 4 VL/ha SFP et une part importante de l'alimentation (concentré et fourrages) provient de l'extérieur de l'exploitation.

Ce sont des exploitations de taille moyenne, avec une quarantaine de vaches et 6 à 15 ha de SFP. La couverture des besoins alimentaires du troupeau passe par la production d'ensilage d'herbe en balles rondes et l'achat de concentré ainsi que la paille de canne. Ce sont des éleveurs spécialisés en production laitière et leur installation ne présente pas de gros besoins en foncier, mais les investissements en bâtiment peuvent être importants.

Ce système représente les caractéristiques de la majorité des exploitations laitières de l'île.

**Domaine de validité :**

SAU de 8 à 16 ha - 30 à 60 vaches  
Main d'œuvre de 1 à 2 UMO  
Chargement de 4 à 6 UGB/ha SFP  
Production de 180 000 à 450 000 L

**SEMI-INTENSIF GRAND  
TROUPEAU**

Dans ce système, les surfaces fourragères sont dédiées à la fauche pour la production de balles rondes d'ensilage d'herbe. Les troupeaux ne pâturent pas et restent en stabulation toute l'année avec une aire d'exercice.

Cette conduite intensive permet des chargements élevés, compris entre 2 et 4 VL/ha de SFP, et une productivité laitière de 15 à 35 000 litres à l'hectare.

Ce système maximise la production des prairies de fauche et le rendement laitier par vache en apportant un revenu familial suffisant, en sachant qu'il y a en moyenne 3,5 UMO présentes sur l'exploitation.

Pour permettre l'installation de jeunes, ces éleveurs individuels ont tendance à augmenter leur troupeaux et à évoluer vers des formes sociétaires, telles que le GAEC père-fils ou le EARL.

Ces éleveurs peuvent vivre de l'activité laitière s'ils conduisent leur système de façon à assurer les investissements importants en bâtiment et matériel. En effet, avec ce type de conduite, ils doivent garantir de bonnes conditions de logement aux animaux.

**Domaine de validité :**

SAU de 20 à 40 ha - 60 à 90 vaches  
Main d'œuvre de 2,5 à 4 UMO  
Chargement de 2 à 4 UGB/ha SFP  
Production de 400 000 à 675 000 L

**EXTENSIF MOYEN  
TROUPEAU**

Les exploitations de ce type se situent surtout dans des zones, où les terres agricoles sont moins mécanisables.

Leur conduite repose sur des surfaces en herbe plus importantes (20 à 50 ha), valorisées par le pâturage et la fauche.

Les troupeaux atteignent une trentaine de vaches laitières. Avec une conduite plus extensive que les autres systèmes, le chargement de ce type d'exploitations est compris entre 1 et 3 vaches/ha de SFP et la productivité laitière est inférieure à 15 000 litres de lait à l'hectare de SFP.

Ce type d'élevage se fait rare dans le contexte de faible disponibilité foncière à La Réunion. Il présente cependant d'intéressantes potentialités d'autonomie fourragère et de valorisation des pentes ainsi que des capacités d'agrandissement de troupeaux.

**Domaine de validité :**

SAU de 15 à 35 ha - 30 à 60 vaches  
Main d'œuvre de 2 à 3 UMO  
Chargement de 1 à 3 UGB/ha SFP  
Production de 165 000 à 400 000 L

**STRUCTURE**

Type	Semi-Intensif Moyen Troupeau	Semi-Intensif Grand Troupeau	Extensif Moyen Troupeau
SAU (ha)	15	28	25
UMO familiale	2,0	2,5 <sup>(+1 salarié plein temps)</sup>	1,3
Chargement (UGB/ha)	3,85	3,91	2,12

**TROUPEAU LAITIER**

Type	Semi-Intensif Moyen Troupeau	Semi-Intensif Grand Troupeau	Extensif Moyen Troupeau
Production laitière (L)	300 000 <sup>6 667 L/VL</sup>	530 000 <sup>6 795 L/VL</sup>	239 000 <sup>5 690 L/VL</sup>
Nombre de vaches laitières	45	82	42
Productivité par ha de SFP (L)	20 000	20 280	9 560
Taux de renouvellement (%)	26	25	20
Consommation de concentrés (g/L) <sup>1</sup>	690	650	700

<sup>1</sup> Cette quantité de concentrés ne concerne que les vaches en production, celle des génisses est calculée à part.



## PRIX DU LAIT 2019

(Source SICALAIT)

Le système **SIMT** est représentatif de la majorité de l'élevage laitier à La Réunion, sa production moyenne est à 300 000 litre pour 45 vaches laitières en production, et est payée à **604 € / 1 000 litres** en 2019. Ce prix est celui d'un lait sans pénalité et déduit de la cotisation interprofessionnelle.

Ce prix se compose :

- du **prix de référence**,
- du **complément hors convention** (qui dépend du litrage produit),
- de la **modulation** (qui dépend du prix des concentrés),
- du **Poseidom** (110 € / 1 000 L),
- du **Fodelait** (28,04 € / 1 000 L),
- de **DEFI Responsable** (16,5€ / 1 000 L),
- des **cotisations interprofessionnelles** (- 42,7 € / 1 000 L).

## AIDES POSEÏ 2019

(Source DAAF Réunion)

### Prime à l'abattage

Catégorie	Montant
Veaux de 1 mois à 8 mois d'âge pour -181 Kgv	60 €
Gros bovins à partir de 8 mois d'âge	130 €

Toute **demande de dossier d'abattage** doit être déposée au plus tard 6 mois après l'abattage de l'animal, à raison d'une demande par trimestre.

### Complément pour les gros bovins

Catégorie (La Réunion)	Montant
<b>Tranche A</b> : 220 – 270 kg carcasses	80 €
<b>Tranche B</b> : 271 – 320 kg carcasses	130 €
<b>Tranche C</b> : plus de 320 kg carcasses	170 €

### Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)

Zone	25 1 <sup>ers</sup> hectares	25 ha suivants
Zone irriguée toutes surfaces	112,98€/ha	75,32€/ha
Zone de piémont toutes surfaces	252€/ha	168,47€/ha
Zone de montagne	340€/ha Pour les 50 1 <sup>ers</sup> Ha	226€/ha au-delà de 50 ha

### Montant payé en fonction de la zone et du chargement

Zone	Chargement (UGB/ha)	Prime payée
Montagne + Piémont	0,01 à 0,29	Non éligible
Montagne + Piémont	0,30 à 2,5	100 %
Montagne + Piémont	2,51 à 3,50	90 %
Montagne + Piémont	3,51 à 4,00	70 %
Montagne	Au-delà de 4,01	30€/ha
Piémont	Au-delà de 4,01	Non éligible

### Mesures Agro – Environnementales

Catégorie	Montant
Mesures Herbagères Agro-environnementales (MHAE)	220€/ha



## AIDES LIEES AU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET A L'ENVIRONNEMENT : PROGRAMME DEVELOP'LAIT (PDL) ET DEFI RESPONSABLE

(Source SICALAIT)

Afin de garantir le maintien des aides POSEI, des dispositifs ont été mis en place pour se soucier davantage sur le *bien-être animal* et l'environnement tout en gardant les performances techniques et économiques des exploitations.

Le montant versé pour le PDL et le DEFI Responsable varie selon l'implication de l'exploitation à ces deux critères, et pourrait atteindre **63 %** du revenu disponible pour la conjoncture 2019.

### CHARGES OPERATIONNELLES 2019

Alimentation	
Concentré (appellation commerciale VL45)	375 € / T
	<b>Frais d'élevage</b>
Semi-Intensif Moyen Troupeau	100 € / UGB
Semi-Intensif Grand Troupeau	170 € / UGB
Extensif Moyen Troupeau	84 € / UGB
	<b>Frais vétérinaires</b>
Semi-Intensif Moyen Troupeau	85 € / UGB
Semi-Intensif Grand Troupeau	80 € / UGB
Extensif Moyen Troupeau	50 € / UGB
Autres charges opérationnelles	
Poudre de lait : SERVALOR ELITE	2,16 € / kg
CMV : (VITAFORM 4-22-5)	22,67 € / sac de 25 kg
Foin	320 € / T
Paille	120 € / T
Engrais prairie (33.11.06)	580 € / T et varie selon le type d'engrais
Mélasse	227 € / T
Balle ronde d'enrubannage	60 € pour environ 200KgMS (livrée en élevage)

Selon le niveau de performance de l'exploitation et le type du système, les charges opérationnelles peuvent varier entre **48** à **59 %** du produit brut incluant toutes les aides et les ventes de lait et d'animaux.

Service du Département Productions Animales de la Chambre d'agriculture	
Suivi reproduction	
Forfait annuel par exploitation	51,91 € + (7,84 € x nombre moyen de vaches)
Prix non adhérent	19,59 € / vache
Contrôle de Performance	
Contrôle Laitier	9,79 € x nombre moyen de vaches
Prestations IPG bovins	
Forfait élevage bovins	20 € / n° d'exploitation
Boucle bovine R2	4,61 € / paire de boucle
Forfait Etat Civil Bovin	55 € / n° d'exploitation
Accès portail internet	7 € / mois d'abonnement
Matériels	
Planning linéaire	5 €

Le coût des prestations de la Chambre d'Agriculture n'a pas évolué en 2019. Pour d'amples informations, veuillez consulter votre conseiller, ou contactez l'antenne de la Chambre dans votre secteur.



## CHARGES DE STRUCTURE 2019

Principaux postes de charges de structure			
	SIMT	SIGT	EMT
Carburant – lubrifiant / ha SAU	300 €	225 €	200 €
Entretien matériel / ha SAU	400 €	250 €	260 €
Assurance / ha SAU	350 €	250 €	100 €
Eau + électricité / UGB	100 €	50 €	80 €
Frais de gestion	3 500 €	4 500 €	3 000 €
Cotisations sociales	1 500 €	1 800 €	1 500 €
Impôts et taxes	500 €	850 €	800 €

**Attention les postes de charges ci-dessus ne représentent qu'une partie des charges structurelles.** Dans une étude, n'oubliez pas le rajout des travaux réalisés par un tiers (ensilage, épandage, etc.), les charges salariales, le fermage, les fournitures, les frais généraux ...

Estimation des coûts du bâtiment équipé en 2019			
	SIMT	SIGT	EMT
Coût total (Bâtiment + équipements + annexes)	395 500 €	720 000 €	322 500 €
Plafond de subvention FEADER-v3	270 000 €	492 000 €	252 000 €
Amortissement comptable après subvention	8 367 €	15 246 €	4 692 €
Annuités sur 15 ans (à 3% de taux d'intérêts)	10 513 €	19 157 €	5 896 €

La différence de coût en bâtiment s'explique par le nombre de places disponibles, et surtout les équipements installés. Dans le système EMT où les animaux sont pâturage, le distributeur automatique d'aliments et les logettes ne sont pas nécessaires. Tandis qu'en SIMT et/ou en SIGT, ce genre d'équipements apporterait du confort pour les vaches et permettrait de quantifier leur alimentation ainsi que de les nourrir tout le temps, sans gaspillage.

Pour un robot de traite, il faudrait compter environ **190 000 €** pour l'achat de 2 stations, l'installation et la formation pour la prise en main de l'appareil. Les conditions du service après-vente restent à consulter avec le fournisseur.

Estimation des coûts de matériels en 2019			
	SIMT	SIGT	EMT
Tracteur (110Cv /150 Cv + chargeur)	100 000 €	150 000 €	100 000 €
Tonne à lisier 8 500 litres		33 000 €	
Presse avec couteaux		35 000 €	
Faucheuse		28 000 €	
Faneuse		7 000 €	
Andaineuse		7 000 €	
Enrubanneuse	14 000 €	22 000 €	14 000 €
Plafond de subvention FEADER –v3		100 000 €	
SNC pour un loyer sur 7 ans (achat de chaîne de fenaison et la tonne à lisier)		30 %	
Amortissement comptable après subvention	17 400 €	25 342 €	17 400 €
Annuités sur 7 ans (à 3% de taux d'intérêts)	19 548 €	28 473 €	19 548 €

## PRIX DES ANIMAUX DE RACE LAITIERE

(Source SICALAIT et SICAREVIA)

	Poids moyen	Prix moyen	
		Au kg	Par tête
<b>Achats de génisses d'élevage pleines</b>			
Toutes races laitières	≈ 550 kgv	---	2 800 €
<b>Ventes</b>			
Réformes	300 kgc	3,30 €	1 000 €
Veaux femelles	50-60kgv	6,97 €	380 €
Veaux mâle de 8 jours	45-50kgv	---	150 €

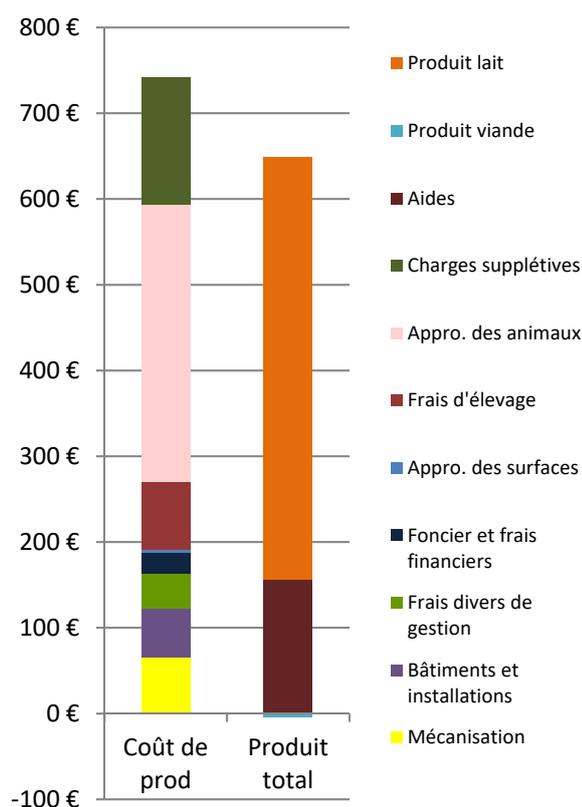
## VALEURS D'INVENTAIRE DU CHEPTEL LAITIER

		Standard	Supérieur
<b>Vaches laitières</b>	Prix	1 500 €	1 800 €
	Poids	600 kgv	650 kgv
<b>Génisses plus de 2 ans</b>	Prix	2 134 €	2 134 €
	Poids	600 kgv	600 kgv
<b>Génisses 1 à 2 ans</b>	Prix	1 000 €	-
	Poids	350 kgv	-
<b>Génisses 3 à 12 mois</b>	Prix	700 €	-
	Poids	120 kgv	-
<b>Veaux naissants reproducteurs</b>	Prix	380 €	-
	Poids	60 kgv	-
<b>Veaux naissants</b>	Prix	151 €	-
	Poids	45-120 kgv	-

## COUT DE PRODUCTION 2019 (€ / 1 000L DE LAIT)

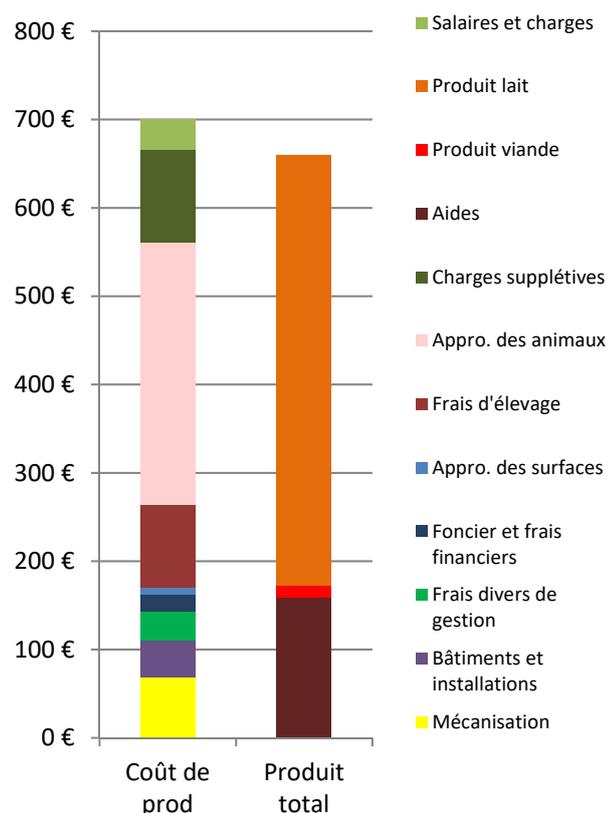
### SEMI-INTENSIF MOYEN TROUPEAU

<b>Coût de production total</b>	<b>742 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>149 €</b>
Rémunération de la main d'œuvre <sup>(a)</sup>	149 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>593 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>323€</b>
dont concentrés et minéraux	276 €
dont fourrages et pension	47 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>78 €</b>
dont frais vétérinaires	16 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>4 €</b>
dont engrais et amendements	4 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>24 €</b>
dont fermage et frais du foncier	16 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>41 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>58 €</b>
dont amortissements	39 €
<b>Mécanisation</b>	<b>65 €</b>
dont amortissements	30 €
<b>Annuités</b>	<b>100 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>765 €</b>

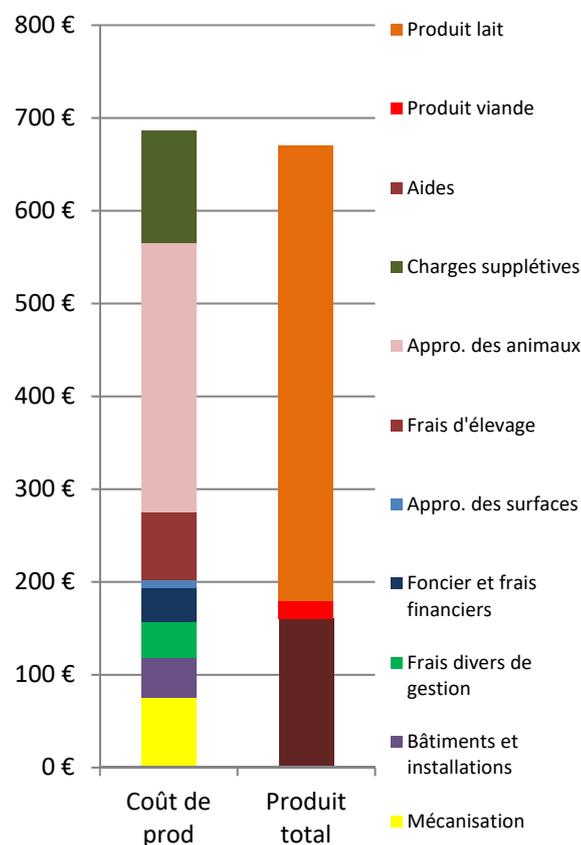



**SEMI-INTENSIF GRAND TROUPEAU**

<b>Coût de production total</b>	<b>700 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>105 €</b>
Rémunération de la main d'œuvre <sup>(a)</sup>	105 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>595 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>297 €</b>
dont concentrés et minéraux	277 €
dont fourrages et pension	20 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>94 €</b>
dont frais vétérinaires	17 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>8 €</b>
dont engrais et amendements	8 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>19 €</b>
dont fermage et frais du foncier	9 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>33 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>41 €</b>
dont amortissements	31 €
<b>Mécanisation</b>	<b>69 €</b>
dont amortissements	38 €
<b>Annuités</b>	<b>85 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>707 €</b>


**EXTENSIF MOYEN TROUPEAU**

<b>Coût de production total</b>	<b>687 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>121 €</b>
Rémunération de la main d'œuvre <sup>(a)</sup>	121 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>565 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>290 €</b>
dont concentrés et minéraux	261 €
dont fourrages et pension	29 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>72 €</b>
dont frais vétérinaires	11 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>9 €</b>
dont engrais et amendements	9 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>37 €</b>
dont fermage et frais du foncier	21 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>39 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>43 €</b>
dont amortissements	25 €
<b>Mécanisation</b>	<b>75 €</b>
dont amortissements	27 €
<b>Annuités</b>	<b>107 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>725 €</b>



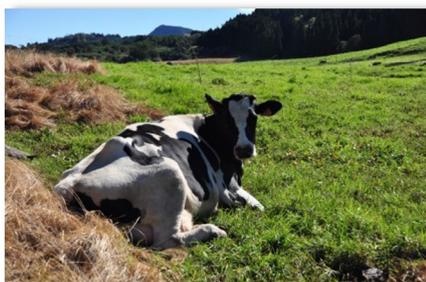
**Hypothèses :** (a)-Rémunération du travail = 1,5 SMIC/UMO, avec un SMIC de 14 440 €. (b)-Capitaux propres et foncier en propriété non rémunérés.

# INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES

Conjoncture 2019

Indicateurs techniques	Semi-Intensif Moyen Troupeau		Semi-Intensif Grand Troupeau		Extensif Moyen Troupeau	
	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard
Nombre VL (tête)	45	45	77	78	42	42
Nombre UGB Total	64	58	114	110	53	53
UMO Total	2,0	2,0	3,5	3,5	1,3	1,3
SFP (Ha)	15,0	15,0	28,0	28,0	25,0	25,0
Chargement UGB/Ha SFP	4,3	3,9	4,1	3,9	2,1	2,1
Volume de lait vendu (l)	315 000	300 000	535 000	530 000	258 300	239 000
Lait vendu/vache (l)	7000	6667	6948	6795	6150	5690
Lait vendu/Ha SFP (l)	21 000	20 000	19 107	18 929	10 332	9 560
Concentré consommée (gr/l)	600	690	600	700	600	700
IVV (jour)	420	437	425	432	420	445
Taux de renouvellement (%)	25	26	27	30	24	20
Production autonome (l)	189 087	167 359	320 542	289 097	165 386	139 066

Indicateurs économiques	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard
<b>Produit brut (€)</b>	<b>218 178</b>	<b>189 862</b>	<b>366 561</b>	<b>343 143</b>	<b>165 347</b>	<b>156 138</b>
dont aides (€)	59 175	59 062	95 644	99 780	53 693	49 325
dont achat génisses (€)	0	-14 000	0	-16 800	-11 200	-5 600
<b>Charges Opérationnelles. (€)</b>	<b>116 961</b>	<b>121 787</b>	<b>186 117</b>	<b>211 514</b>	<b>82 437</b>	<b>88 806</b>
dont achat alimentation (€) (concentrés + fourrages)	90 717	96 161	133 310	155 268	59 858	68 643
<b>Marge Brute/vache laitière (€)</b> (aide ICHN non-incluse)	<b>2 249</b>	<b>1 513</b>	<b>2 343</b>	<b>1 688</b>	<b>1 974</b>	<b>1 603</b>
EBE/PB (%)	32%	25%	33%	30%	34%	27%
Prix du lait payé (€/1000 l.) (aides incluses, sauf PDL)	625	604	609	599	605	603
<b>Coût de production (€/1000 l.)</b> (rémunération 1,5 SMIC/UMO)	<b>698</b>	<b>742</b>	<b>640</b>	<b>700</b>	<b>608</b>	<b>686</b>



## RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - RÉUNION

Pour plus d'informations : Département Diversification Animale – Chambre d'Agriculture de la Réunion

Jery RANDRIANASOLO – Coordonnateur : jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr, Damien ROGER - Animateur technique : damien.roger@reunion.chambagri.fr - Charles ADRIAN – SICALAIT : c.adrian@sicalait.fr, PE Belot – Idele : Pierre-Emmanuel.Belot@idele.fr Arnault.VILLARET – Idele : arnault.villaret@idele.fr

Décembre 2020

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.idele.fr - ISBN : 978-2-7148-0146-3 - PUB IE : 0021102002